



Notre devise :  
**La solidarité et le travail de chacun au profit de tous**  
 Charles HEBBRARD

# L'OFFICIER MARINIER

Janvier-Février 2006 - n° 288  
 61<sup>ème</sup> Année



PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES ( F.N.O.M. )

## Sommaire

Voeux	1
Assédic	1
ADOSM - CSFM - COMAC	
Bureau National	2
Info. sociales et administratives	3 à 5
Info. générales	6 - 7 - 10
Vie des associations	8 - 11
Agenda FNOM	9
Pêle-Mêle	12
Nécrologie	12



## Voeux 2006

## Assédic : La douche froide !

Le 13 septembre dernier, le Tribunal de Grande Instance (T.G.I.) de Paris a déclaré irrecevables les demandes d'anciens militaires effectuant une seconde carrière et ayant été licenciés avant le 27 novembre 1997, visant à bénéficier du paiement des allocations d'assurance chômage.

Le T.G.I. juge ces demandes irrecevables comme étant prescrites.

Pour la période du 19 mars 1999 au 21 juin 2001, il surseoit à statuer en attendant la décision du conseil d'Etat qui doit se prononcer sur le recours en annulation du décret du 28 juin 2000 (délibération de la commission paritaire nationale). Alors l'espoir s'en est allé. Quel avenir ? Aller en appel ?

Cette affaire démontre une fois de plus que la Pension Militaire de Retraite (P.M.R.) est toujours une cible, malgré l'amendement de la loi du 19 décembre 1996 qui stipule que la PMR n'est pas un avantage vieillesse avant d'avoir atteint l'âge de 60 ans.

Il ne faudrait pas oublier qu'avant tout la P.M.R. est une allocation pécuniaire en rémunération du service accompli allant jusqu'au sacrifice de la vie.

Michel LACHAUD

L'année 2005 qui disparaît à l'horizon est un mélange de déception et de satisfaction.

Déception pour tous ceux qui espéraient de l'arrêt « GRIESMAR », du jugement des ASSEDIC ou des maladies professionnelles comme la polypose.

Satisfaction pour les militaires en retraite, de voir qu'ils ont toujours un pied dans le nouveau statut général des militaires. Satisfaction de la nouvelle maquette du journal, espoir pour les victimes des essais nucléaires.

Satisfaction enfin de voir le rapport du sénat, concernant le départ anticipé des travailleurs de l'amiante, reconnaître les militaires indépendamment de leur statut.

A l'aube de cette nouvelle année, nos pensées vont tout particulièrement à chacune et chacun d'entre vous dont la vie est difficile, la souffrance le lot trop souvent quotidien. Nous poursuivrons nos efforts pour faire aboutir nos demandes.

Malgré notre société déboussolée, que 2006 soit malgré tout une source d'espérance. C'est le vœu sincère que nous formulons.

Bonne et heureuse année à vous toutes et à vous tous.

Le Bureau National

2006

2006

2006

2006

